

Association du cycle d'orientation de la _____
_____ Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Plan financier 2027 - 2031

A l'attention des communes membres
de l'Association



Gubloux
cycle d'orientation



CO de Péroilles



Avry-sur-Matran, le 25 mars 2026

TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES

- COMMENTAIRES 1 - 5
- « NOTE EXPLICATIVE » - STRUCTURE DU DOCUMENT ET PRINCIPES DE PLANIFICATION 6 - 7

RESULTAT DU PLAN FINANCIER

- COMPTES GENERAUX (CHARGES ET PRODUITS) 8
- INDICATEURS DE SITUATION FINANCIERE 9

Ecoles de l'Association 10 - 19

- APERÇU DE LA CONSOLIDATION DES CHARGES PAR NATURE 10
- APERÇU DES CHARGES PAR NATURE - GRAPHIQUES 11

Aperçu des charges natures ,programmes des investissements et catalogue

- CO DU GIBLOUX 12 - 13
- CO DE MARLY 14 - 15
- CO DE PEROLLES 16 - 17
- CO DE SARINE OUEST 18 - 19

Répartition de l'excédent de charge et part des communes à l'endettement de l'association

- Projection 2031 basée sur le plan financier 2027 - 2031 et les critères péréquatifs du budget 2026 20

Plan financier 2027 – 2031

Commentaires

■ Préambule

Comme le veut l'usage, cette édition du plan financier est réactualisée en parallèle à la présentation des comptes.

Il ne constitue pas une reproduction fidèle des futurs budgets, mais offre plutôt une vision dynamique de l'évolution probable des charges de fonctionnement.

L'exercice repose sur des hypothèses qui seront ajustées au fil du temps, afin de mettre en évidence les tendances qui se dessinent.

■ Base de travail et sources

Cette mise à jour du plan financier pour la période 2027 - 2031 intègre l'ensemble des éléments actuellement connus, sur la base de leur évolution historique ou de leurs perspectives prévisibles.

En bref ...

- Les années 2022 à 2025 ainsi que le budget en cours ont été retenus comme base d'analyse pour l'actualisation du plan financier.
- La récapitulation des résultats du plan financier des écoles de l'Association est présentée selon la classification des charges par nature.
- La structure du plan financier et les principes de planification sont expliqués dans une note explicative en fin de commentaire.

Le plan financier ...

- ✓ *A pour objectif de donner l'orientation générale sur le développement prévisible des charges et des produits par nature.*
- ✓ *Permet, sur la base d'un programme des investissements, de visualiser l'impact des charges induites en fonction des étapes de réalisation (amortissements, intérêts et autres charges d'exploitation).*
- ✓ *Ne tient pas compte des charges et produits uniques ainsi que des écritures purement comptables qui doivent être apurées.*
- ✓ *Comprend le catalogue des investissements qui regroupe tous les projets planifiés ou devant faire l'objet d'une réalisation dans une durée proche ou déterminée. Cet aide-mémoire n'emporte aucune décision de réalisation. Ces investissements sont répertoriés selon un ordre de priorité qui est revu annuellement.*

■ Incertitudes et limites liées à la planification financière

La prévision est un exercice difficile. En effet, il est important de rappeler que les résultats de la planification financière sont soumis à des incertitudes et à des limites inhérentes aux projections à établir sur plusieurs années, telles que :

- l'évolution démographique et les flux migratoires ;
- les hypothèses d'ouverture et de fermeture de classes ;
- l'impact des éventuelles adaptations des bases légales cantonales (LScol, etc.) qui auraient des incidences en matière de charges ;
- les modalités contractuelles de la convention avec la Ville de Fribourg (échéance 31 juillet 2027) ;
- la variation des taux d'intérêt ;
- l'évolution des différents indices de prix, influençant le taux de croissance des dépenses.

INFORMATIQUE

2027 – 2031 dans le domaine informatique

Dès l'automne 2026, le personnel chargé du support informatique intégrera les nouveaux locaux administratifs du Réseau santé de la Sarine à Rosé.

L'espace de travail mis à disposition de l'association du CO permettra de regrouper les services généraux, à savoir l'administration générale, le secteur des infrastructures ainsi que celui de l'informatique.

Ce regroupement sous un même toit de l'équipe en charge du support informatique, actuellement composée de trois collaborateurs totalisant 2.4 EPT, devrait renforcer l'employabilité des ressources disponibles et ainsi d'assurer une résolution efficiente des incidents. Cette centralisation des activités facilitera en outre la transition vers le projet cantonal ENEO, qui pour mémoire prévoit une gestion centralisée du parc informatique des écoles par le canton, pour répondre aux nombreux défis du numérique à l'école, tant au degré primaire qu'au CO.

Nouveau CO de Givisiez

Le crédit d'ouvrage du nouveau CO de Givisiez comprend l'acquisition des équipements didactiques ainsi que l'ensemble du matériel informatique nécessaire à l'enseignement.

Education numérique

Pour mémoire, s'agissant du renouvellement des salles informatiques, le COPIL Tic et les directeurs ont décidé,

à l'automne 2024, de procéder à l'avenir au remplacement de deux tiers des équipements par des chariots de matériel mobile, afin d'améliorer la flexibilité d'usage.

L'utilisation d'ordinateurs portables ENEO à la place des ordinateurs actuels facilite la gestion des licences en volume. Ceci renforce la pertinence d'une transition vers des chariots de portables, mieux adaptés aux besoins pédagogiques.

Dans cette optique, l'acquisition de deux chariots de portables par école (soit environ 60 machines) se poursuivra annuellement jusqu'en 2028. Cette planification permettra d'atteindre le remplacement d'environ deux tiers des salles informatiques actuelles.

A fin 2027, l'ensemble du corps enseignant aura suivi la formation PER EdNum. Les enseignants disposeront ainsi des compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation du numérique dans leur pratique pédagogique au quotidien.

Dans le contexte de la loi sur l'assainissement des finances de l'Etat et, compte tenu des conséquences probables sur le calendrier de mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'éducation numérique au sein de l'école obligatoire, le plan financier 2027 – 2031 prévoit l'acquisition du matériel nécessaire. Cet équipement permettra aux enseignants d'appliquer concrètement les compétences acquises sans devoir adapter ou restreindre leurs pratiques pédagogiques en raison d'un manque de ressources.

Infrastructure réseau

Le redimensionnement du réseau a été achevé au printemps 2025 avec l'installation de nouveaux firewalls et l'augmentation de la bande passante à 10 Gb/s dans l'ensemble des CO.

Pour les années 2028 à 2031, le plan financier prévoit, à titre prévisionnel, le remplacement de switchs dans différents établissements. Toutefois, à l'instar de l'ensemble du matériel réseau, ces équipements ne seront effectivement remplacés qu'en cas de dysfonctionnement avéré ou de problématique liée à la sécurité.

Durée de vie du matériel informatique

D'ici la prochaine rentrée scolaire en août 2026, l'ensemble des postes informatiques des enseignants sera intégré à l'environnement numérique cantonal ENEO, solution informatique standardisée du canton, placée sous la gestion du centre FRITIC.

Par principe de prudence et afin de garantir la continuité de l'enseignement, le plan financier maintient néanmoins, pour la rentrée 2028 – 2029, un budget annuel d'environ 40'000 francs destiné à l'équipement des enseignants en ordinateurs portables.

Les équipements informatiques mis à disposition par l'Association respecteront un cadre homogène, avec un catalogue d'applications validé au niveau cantonal, assurant à la fois l'uniformité des outils, la compatibilité

avec l'infrastructure existante et un haut niveau de sécurité.

Système de projection au CO de Gibloux et Pérolles

Le plan financier prévoit, par principe de prudence, le renouvellement du matériel existant (CO du Gibloux en 2030 / CO de Pérolles en 2031). L'évaluation de l'état de fonctionnement déterminera les éventuels besoins de remplacement. L'avis du corps enseignant sera par ailleurs pris en considération pour établir les priorités.

INFRASTRUCTURES

2027 – 2031 dans le domaine des infrastructures

❖ Général

Capacité d'accueil des écoles

En complément de la construction du CO de Givisiez et de la rénovation du CO de Marly, les orientations principales définies en 2023 par le groupe de travail visent à optimiser pleinement le potentiel des sites existants afin de répondre aux besoins projetés à l'horizon 2030–2035, tout en préservant les synergies établies avec la Ville de Fribourg.

Projections Microgis (2022)

Une mise à jour de l'étude Microgis (2022) a été réalisée pour le bassin de Sarine-Ouest en ce début d'année 2026, afin de pouvoir répondre à la question du calendrier d'un éventuel agrandissement. En effet, une étude de faisabilité a été menée en 2025 avec le bureau d'architecture Riforma (anciennement Chappuis Architectes), permettant d'identifier différents volets à mettre en œuvre en fonction des besoins et pouvant porter la capacité du CO à plus de 700 élèves (voir détails dans le chapitre « CO de Sarine Ouest »).

Toutefois, la mise à jour de l'étude Microgis montre que le pic de croissance initialement prévu pour la période 2030–2035 n'est, à ce jour, pas confirmé. Comme déjà relevé par le suivi a posteriori des tendances établies dans l'étude de 2022, la dynamique démographique évolue à l'inverse : on observe une diminution du nombre d'élèves dans le bassin de Sarine Ouest, avec notamment des départs vers des régions situées hors du district de la Sarine ou vers la périphérie de la ville.

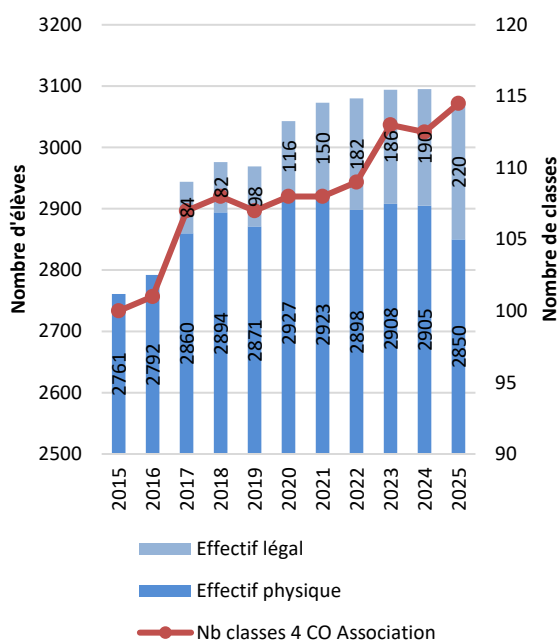
Il est également à relever que l'étude Microgis met en évidence une attractivité des bassins des CO de Givisiez et de Marly, lesquels enregistrent des arrivées significatives d'élèves, notamment en provenance d'autres régions de l'Association. A l'inverse, les bassins de Sarine Ouest et du Gibloux affichent une croissance plus faible. Cette dynamique contribue à recomposer la répartition des élèves au sein des écoles de l'Association, sans pour autant observer un solde migratoire substantiellement positif.

Evolution du nombre d'élèves des communes membres de 2015 à 2025

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution, de 2015 à 2025, du nombre d'élèves des communes membres scolarisés dans les six CO francophones, ainsi qu'au CO alémanique et au CO de Domdidier (Villarepos).

Depuis 2015, le nombre d'élèves (effectif physique) a progressé en moyenne d'environ 9 élèves par an, soit une hausse totale de 89 élèves sur la période 2015-2025, correspondant à une croissance annuelle moyenne de 0.32%. Toutefois, en raison de l'entrée en vigueur, le 1^{er} août 2016, du règlement de la nouvelle loi sur la scolarité obligatoire, qui introduit une politique d'intégration en classe ordinaire des élèves bénéficiant de mesures d'aide renforcée en pédagogie spécialisée, le nombre d'élèves « intégré·e·s » a quant à lui progressé en moyenne d'environ 17 élèves par an, soit une hausse totale de 136 élèves sur la période 2017-2025, correspondant à une croissance annuelle moyenne de 12.8% (110 élèves intégré·e·s en 2025). La conséquence de ce changement se traduit par des ouvertures de classes malgré une certaine stabilité des effectifs physiques depuis 2017.

Il convient de rappeler qu'afin d'assurer une répartition équitable des ressources, chaque élève en intégration compte pour trois élèves dans le calcul de l'affectation des classes (effectif légal). Cette mesure vise à reconnaître et à compenser les besoins spécifiques liés à l'intégration au sein des établissements.



❖ CO de Marly

Façade aula (bâtiment 1995)

Dans le cadre des travaux d'agrandissement et d'assainissement du CO de Marly, l'entreprise générale a procédé à la dépose de certains éléments de la façade de l'aile 95.

Lors de la mise à nu de l'angle de façade, des dégradations ont été constatées au niveau de la structure secondaire en bois ainsi que de l'isolation.

Ces détériorations semblent être la conséquence d'infiltrations d'eau associées à une évacuation insuffisante de celle-ci. Bien qu'aucun risque structurel immédiat n'ait été identifié, l'état des éléments mis au jour nécessite néanmoins une intervention. Il est ainsi recommandé d'envisager le remplacement de l'isolation et du bardage sur cette partie de la façade afin de garantir la pérennité de l'ouvrage et d'éviter une aggravation des dégradations constatées ainsi que des faiblesses au niveau des caractéristiques d'isolation thermique.

Aménagements extérieurs

Le projet d'aménagement d'un espace de "street workout" sur la place située entre la halle de sport et le parking au nord du CO, initialement prévu pour 2020 mais repoussé en raison de l'installation des pavillons provisoires, est désormais envisagé pour 2027.

Les études préliminaires et la mise à l'enquête ont déjà été menées, toutefois une actualisation du financement établi en 2019 s'impose afin d'intégrer les adaptations rendues nécessaires par le report du projet.

Pour mémoire, le projet prévoit la création d'un espace multisport regroupant des installations de « street workout », un terrain permettant la pratique du volleyball ainsi que du badminton et plusieurs « slackline ».

Les adaptations nécessaires au projet ainsi que leurs incidences financières seront examinées au printemps 2026 par la Commission de bâtisse. Par ailleurs, en raison du report du projet, la demande de subvention LoRo-Sport déposée en 2020 devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Confort estival aile 95

Dans le cadre de l'amélioration du confort et de la performance du bâtiment 95, une étude d'ingénieur CVS sera menée. Elle traitera du remplacement des stores de l'aile concernée, des vitrages ainsi que des aspects liés à la ventilation des locaux, afin d'évaluer les possibilités d'amélioration du confort et de l'enveloppe du bâtiment.

Par ailleurs, l'état de la toiture de l'aile 95 devra être clarifié au moyen d'une analyse physique et structurelle, afin d'identifier la capacité de charge ainsi que l'amélioration thermique.

CO de Pérolles

Rénovation mur salle de sport

Des dégradations liées à la présence d'humidité ont été constatées sur un mur de la salle de sport, révélant notamment un défaut d'étanchéité et une accumulation d'humidité dans la paroi.

Afin de remédier à ces désordres, des travaux d'assainissement seront réalisés. Ceux-ci porteront principalement sur l'amélioration de l'étanchéité de la paroi et sur la mise en place de mesures favorisant la captation et l'évacuation de l'humidité.

Les interventions comprendront également la réfection des parois concernées ainsi que diverses retouches de finition.

Assainissement fenêtres bâtiment principal

Le bâtiment du CO de Pérolles est recensé à l'inventaire des biens culturels. À ce titre, toute intervention sur son enveloppe doit être envisagée avec une attention particulière afin de préserver les caractéristiques architecturales et patrimoniales de l'ouvrage.

Les fenêtres en place n'offrent plus une isolation thermique suffisante et présentent des problèmes d'étanchéité à l'air. Leur remplacement permettrait d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et le confort des utilisateurs.

Cependant, des travaux d'assainissement et d'agrandissement étant envisagés à moyen terme, il conviendrait d'évaluer l'opportunité d'intégrer le remplacement des fenêtres dans le cadre de ces futures interventions.

Dernièrement, une mesure ponctuelle a permis de rénover les vitrages des fenêtres du bureau de la direction.

Mandat d'étude parallèle pour l'extension du CO et le réaménagement de la Villa Félix (2029 - 2030)

Sur la base des recommandations du GT « bassins de recrutement du CO du Gibloux / de Sarine Ouest et élèves scolarisés en Ville de Fribourg » présentées aux délégués en décembre 2023, un mandat d'étude parallèle pour l'extension du CO et le réaménagement de la Villa Félix est planifié.

En effet, le bureau d'architecture AC Architectes a effectué une étude de potentiel en 2019, puis une étude de faisabilité en 2024, conjointement avec la Ville de Fribourg. De nombreuses variantes ont été explorées ; les enjeux consistaient à analyser les mutualisations possibles avec la Ville de Fribourg.

Il ressort de cette dernière étude que, d'une part, le site de Pérolles ne peut pas accueillir d'autres programmes que le CO et que, d'autre part, un nouveau volume bâti peut être mis en avant tout

en rénovant la villa Félix et les aménagements extérieurs.

Le nouveau volume R+4 constructible prévoit :

- agrandissement de l'aula,
- 8 salles de classe mises aux normes,
- 4 nouvelles de classes,
- 4 salles d'appui.

La villa Félix rénovée prévoit :

- 4 nouvelles salles spéciales CT / ACM / sciences,
- Suppression de la passerelle d'accès.

Une estimation sommaire des coûts – au stade de l'étude de faisabilité – pour la réalisation de cet avant-projet d'agrandissement et de rénovation permet d'aboutir à un investissement brut d'environ 13.6 millions, auxquels s'ajoutent 400 kCHF correspondant au crédit d'étude comprenant l'étude préliminaire et les frais d'organisation d'un concours en procédure sur invitation ou MEP.

Les effets connexes de ce projet sur d'autres investissements déjà identifiés, comme le remplacement des fenêtres en façade sud-ouest du bâtiment principal (500 kCHF) ou la rénovation de la place de basket extérieure (50 kCHF), rendent opportun le fait de coordonner ces étapes dans une vision globale. De même, il conviendra d'identifier de manière plus précise les besoins d'assainissement des bâtiments existants pour une mise à niveau des caractéristiques du bâti sur l'ensemble du site.

❖ **CO de Sarine Ouest**

Transformation espace enseignants / appartement du concierge (2031 - 2032)

En vue d'augmenter la capacité du CO en salles de classe et en salles spéciales, une étude de faisabilité a été menée par le bureau d'architecture Riforma.

Il ressort que l'espace des maîtres ainsi que l'appartement et le garage du concierge pourraient être transformés et optimisés.

Ces travaux permettraient le programme suivant :

- suppression de l'appartement du concierge ;
- déplacement de l'espace maître dans l'appartement et le garage du concierge ;
- création de deux salles de classe dans l'ancien espace maître ;
- création d'une salle de classe dans l'espace administratif COSAHL actuel.

Ces éléments pourraient être approfondis et mis à l'enquête en vue de travaux pour être opérationnels en 2031 - 2032. Les modifications envisagées dans ce projet offriraient un potentiel de trois salles de classe supplémentaire pour une enveloppe estimée à 1'250 kCHF.

Optimisation des locaux : salles informatiques (2031 – 2032)

L'étude de faisabilité menée par le bureau d'architecture Riforma a également porté sur la transformation des deux salles informatiques existantes dont l'utilisation va être, à terme, moins opportune.

Ces travaux permettraient le programme suivant :

- suppression des deux salles informatiques ;
- création d'une salle de sciences et rangements ;
- création du bureau psychologue ;
- création du bureau médiation.

Ces éléments pourraient être approfondis et mis à l'enquête, comme pour l'appartement du concierge, en vue de travaux pour être opérationnels en 2031-2032. Les modifications envisagées dans ce projet offrirait un potentiel d'une salle spéciale supplémentaire avec rangement et deux bureaux pour une enveloppe estimée à 450 kCHF.

■ GENERAL ASSOCIATION

« Evolution 2022 - 2025 »

L'analyse de l'évolution des charges durant la période 2022 - 2025 permet de faire les principaux constats suivants :

- **au 31 décembre 2025, l'endettement net a augmenté de 28'756 kCHF** alors que les charges financières effectives d'intérêt et d'amortissement ont augmenté de 141 kCHF ou + 5.7 % pour la période 2022 – 2025 ;
- le volume des investissements nets s'est élevé à 26'540 kCHF pour les écoles de l'Association ainsi qu'à 16'518 kCHF pour les coûts d'acquisition des terrains du CO de Givisiez, le crédit d'étude et le début des travaux en 2025.

■ En matière d'investissements 2027 - 2031

- ❖ Sans tenir compte des investissements inhérents à la construction de la nouvelle école du CO de Givisiez ainsi que ceux figurant au catalogue, les investissements nets projetés devraient atteindre un volume de 3'916 kCHF au cours des cinq ans (dont 1'436 kCHF dans le domaine de l'informatique).

❖ CO de Givisiez

Le résultat du plan financier est impacté dès 2028 par les charges liées à l'exploitation du nouveau CO de Givisiez, dont l'ouverture et l'accueil des élèves sont prévus pour la rentrée en août 2028.

S'agissant du transfert des élèves de l'Association actuellement scolarisés au sein des écoles du CO du Belluard et de Jolimont vers le nouveau CO de Givisiez, il

ressort que notre participation aux coûts des écoles du CO de la Ville de Fribourg diminuera sensiblement en 2028 et 2029 (notamment en matière de participation aux traitements des enseignants, frais immobiliers et de fonctionnement).

■ Résultats de la planification financière

La planification des investissements exprimée pour les prochains exercices est ambitieuse, mais elle reflète les défis qui attendent notre Association.

En considérant le programme des investissements et les charges financières induites par le nouveau CO de Givisiez, une hausse généralisée de notre participation au traitement des enseignants ainsi que les tendances conjoncturelles prévisibles, **le plan financier présenté accuse une augmentation significative de l'excédent de charges en 2029.**

➤ Evolution prévisible de l'excédent de charges, selon plan financier 2027 - 2031

Année	Budget en kCHF	Plan financier en kCHF	Evolution en %
2026	34'061.1	34'192.6	
2027	-	34'837.9	+ 1.89 %
2028	-	35'480.2	+ 1.84 %
2029	-	39'511.7	+ 11.36 %
2030	-	40'614.1	+ 2.79 %
2031	-	41'757.3	+ 2.81 %

Avry-sur-Matran, le 25 mars 2026

Note explicative

Structure du document et principes de planification

■ Remarques sur le plan financier dans son ensemble et sur les différents tableaux

Les éléments de la planification financière sont examinés par le Groupe de travail infrastructures ainsi que par le COPIL Tic en parallèle à la démarche budgétaire.

Au terme du bouclage effectif des comptes, le plan financier est ensuite consolidé et examiné par le Comité de direction qui procède à son approbation.

L'établissement de prévisions relatives aux revenus et aux charges prend en compte l'évolution des chiffres des quatre dernières années comptables et du dernier budget disponible.

Le plan financier est un outil de gestion qui informe notamment sur :

- a) l'évolution probable des charges et des produits du compte de résultats ;
- b) les dépenses et les recettes des investissements prévus ; l'effet des investissements sur le compte de résultats (amortissements et intérêts de nouvelles dettes) ;
- c) l'évolution probable de l'endettement.

■ Structure des tableaux de planification des dépenses et des produits

➤ Fonctionnement / Investissements (charges induites) (compte de résultats)

La présentation de l'évolution des données de planification distingue les dépenses/produits des charges/revenus de fonctionnement, de même que celles induites par les nouveaux investissements planifiés.

Pour les dépenses courantes, l'historique des quatre dernières années ainsi que le budget de l'année en cours sont pris en considération.

➤ Planification des investissements (programme & catalogue des investissements)

Les charges et produits induits sont calculés pour chaque investissement figurant au programme des investissements.

Le catalogue regroupe tous les investissements planifiés ou devant faire l'objet d'une réalisation dans une durée proche ou déterminée. Cet « aide-mémoire » n'engage aucune décision de réalisation.

Ces investissements sont répertoriés selon un ordre de priorité qui est revu annuellement.

Charges par nature

■ Charges de personnel

Charges salariales des enseignants

La masse salariale des enseignants est partagée à parts égales entre l'Etat et les communes depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire. Elle est en outre influencée par l'augmentation du nombre d'élèves ainsi que par les hypothèses d'ouverture et de fermeture de classes.

■ Enseignement et formation

Éducation physique – piscine

A l'heure actuelle, tous les élèves de 9H des 4 écoles de l'Association bénéficient de cours de natation. Au vu des infrastructures à disposition au MIC, les élèves de 10H des CO de Marly et Pérolles bénéficient également de cours de natation. Cette différence de régime sera gommée une fois de nouvelles infrastructures à disposition permettant de doubler l'offre actuellement offerte aux élèves des CO du Gibloux et de Sarine Ouest.

■ Infrastructures (bâtiments et mobilier)

Limite d'activation des investissements

Selon l'art. 2 du règlement des finances (RFin), les investissements sont activés à partir d'un montant de Fr. 50'000.

Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats. Pour les domaines informatique et infrastructures, les investissements dits « généraux » qui ne sont pas attachés à un objet précis, la limite d'activation s'applique sur un regroupement des objets.

Endettement

Le financement des investissements est assuré par un recours à l'emprunt qui entraîne directement une croissance de l'endettement. Ce dernier englobe l'ensemble des engagements financiers de l'Association.

Frais financiers

La charge d'intérêt et frais bancaires est directement liée à l'évolution de l'endettement et aux marchés financiers avec des taux historiquement bas jusqu'au début 2022. Les intérêts du Plan financier sont calculés en tenant compte des échéances des emprunts actuels et des besoins futurs selon le programme des investissements (rubrique « Investissement - prévisions des charges nouveaux investissements »).

Amortissements comptables

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les amortissements comptables sont calculés sur la base du coût brut des objets d'investissement et selon le cadre défini par « l'annexe A1 » de l'OFCo, respectivement selon la « directive 04 »

du Service des communes fixant dans le détail l'amortissement de chaque type d'objet.

Les subventions d'investissement sont également amorties de manière linéaire selon la durée d'utilisation des objets d'investissement auxquelles elles se rapportent, ceci afin de respecter le principe de l'inscription du montant brut à l'actif du bilan et de la contribution d'investissement (subvention) au passif.

■ Principales tendances retenues pour les années de planification, par nature

A l'exception des modifications particulières de certaines charges ou produits durant les années de planification, l'évaluation des charges et produits tient compte d'une hypothèse annuelle d'accroissement ou de baisse, fixée par nature.

Les principales tendances retenues par nature sont les suivantes :

➤ Charges de personnel

Charges salariales des enseignants

La participation aux frais de traitement du personnel tient compte d'un taux de progression moyen de 1.5%. Celui-ci comprend la croissance liée aux automatismes de l'indexation et des paliers ainsi que le financement des avances retraite.

En outre, la variation du nombre de classes influence directement les charges salariales des enseignants et les autres charges du personnel.

Autres charges du personnel

Un taux de progression moyen de 1.5% des charges de personnel a été retenu, tenant compte des progressions dans l'échelle de traitements.

➤ Enseignement et formation

Pour les rubriques dont les charges sont proportionnelles au nombre d'élèves ou au nombre de classes, les estimations tiennent compte de la projection des élèves, sans indexation.

➤ Infrastructures (bâtiments et mobilier)

Les intérêts ont été calculés en fonction des taux fixes actuellement en vigueur (contrats en cours).

S'agissant des renouvellements ainsi que des nouveaux emprunts, les intérêts ont été estimés en tenant compte de la marge d'autofinancement prévue et du volume des nouveaux investissements, au taux moyen de 2%.

Pour les charges d'énergie, la planification se base sur une indexation annuelle de 2%. Par ailleurs, pour les charges d'électricité, pour les écoles déjà équipées de panneaux photovoltaïques en 2024, il est tenu compte d'une autoconsommation de 40% (CO du Gibriloux et de Sarine Ouest).

La planification des charges d'entretien et de rénovation des bâtiments repose, d'une part, sur l'évolution moyenne de ces dernières années hors éléments exceptionnels et, d'autre part, sur un principe de « plafond » du volume de dépenses pour répondre aux besoins courants et maintenir le niveau de prestations. En outre, il est tenu compte d'une indexation annuelle de 2% ainsi que la prise en considération des besoins d'assainissement.

Par principe de prudence, les revenus ou recettes ont été considérés comme constants.

Résultat du plan financier

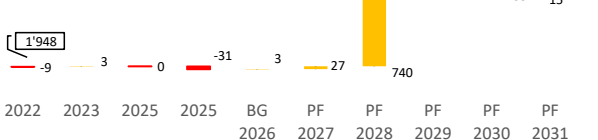
						Période de planification					Remarques
	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Comptes 2025	Budget 2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Nbre d'élèves de l'Association	2'916	2'914	2'915	2'860	2'898	2'925	2'955	2'980	2'945	2'960	
1.1. Ecoles de l'Association	19'966'155	21'049'711	21'668'905	22'012'159	23'219'703	23'665'850	23'696'850	23'966'150	24'724'100	25'517'950	charges & produits apurés
Nbre d'élèves	1'948	1'951	1'951	1'920	1'923	1'950	1'945	1'935	1'915	1'930	
CO GIBLOUX	4'436'523	4'688'331	4'809'832	4'710'044	4'747'250	4'734'410	4'628'790	4'613'960	4'744'920	4'899'110	
CO MARLY	5'300'448	5'392'118	5'576'615	6'002'603	6'801'600	7'331'580	7'239'500	7'376'000	7'594'400	7'990'740	dès 2026 & 2027, impact frais financiers CO de Marly
CO PEROLLES	3'732'845	4'207'376	4'309'371	4'368'827	4'721'273	4'630'610	4'817'630	4'800'390	5'103'520	5'305'650	
CO OUEST	6'496'340	6'761'886	6'973'087	6'930'685	6'949'580	6'969'250	7'010'930	7'175'800	7'281'260	7'322'450	
Ecoles de l'Association (excédent de charge avant apurements)	21'423'055	20'922'111	21'541'305	21'884'559	23'088'210	23'538'250	23'569'250	23'838'550	24'596'500	25'517'950	contrôle
Excédent de charges apurés	19'966'155	21'049'711	21'668'905	22'012'159	23'219'703	23'665'850	23'696'850	23'966'150	24'724'100	25'517'950	
Apurements	1'456'900	-127'600	-127'600	-127'600	-131'493	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	-	en 2022, réforme CPPEF
1.2. CO de Givisiez							3'230'000	11'600'000	11'832'000	12'068'600	Hypothèse d'un basculement des élèves en 08.2028 / frais financiers à 100% dès 1.1.2029
Nbre d'élèves							745	780	765	765	incl. Villarepos (anc. au CO Domdidier)
2. Ville de Fribourg :	8'671'049	8'960'546	9'344'900	9'574'173	9'895'000	10'197'000	7'630'000	3'100'000	3'200'000	3'300'000	- inclus frais de transport; - échéance convention au 31.07.2027, à prolonger - en 2022, réforme CPPEF (795 kCHF)
Nbre d'élèves	968	963	964	940	975	975	265	265	265	265	
Apurements	795'000				-	-	-	-	-	-	
3. Frais payés à d'autres écoles	3'000	26'080	15'300	19'500	15'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	
4. OSP	103'782	96'937	117'045	116'514	136'260	137'600	139'000	140'400	141'800	143'200	
5. Frais administratifs	1'173'717	594'780	657'177	701'364	1'027'930	919'090	868'000	790'900	804'100	817'500	En 2022, CPPEF 578.8 kCHF à charge provision, dès 2023 inclus intérêts terrains Givisiez
6. Autres frais	-	-	-	-	-	60	50	50	-	50	
TOTAL DES CHARGES	29'917'703	30'728'055	31'803'327	32'423'710	34'293'893	34'939'600	35'583'900	39'617'500	40'722'000	41'867'300	
TOTAL DES PRODUITS	582'103	2'355	2'827	92'210	101'300	101'700	103'700	105'800	107'900	110'000	CPPEF : 2021 ajustement provision 421 kCHF 2022 dissolution provision 578.8 kCHF
Excédent de charges (après apurements)	29'335'600	30'725'700	31'800'500	32'331'500	34'192'593	34'837'900	35'480'200	39'511'700	40'614'100	41'757'300	
Croissance de l'excédent de charge en %	2.68%	4.74%	3.50%	1.67%	5.76%	1.89%	1.84%	11.36%	2.79%	2.81%	

Résultat du plan financier

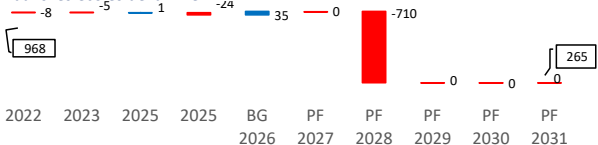
Indicateurs de situation financière

Variation du nombre d'élèves de l'Association

dans les écoles de l'Association

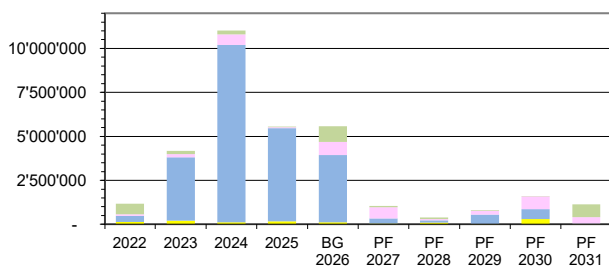


dans les écoles de la Ville



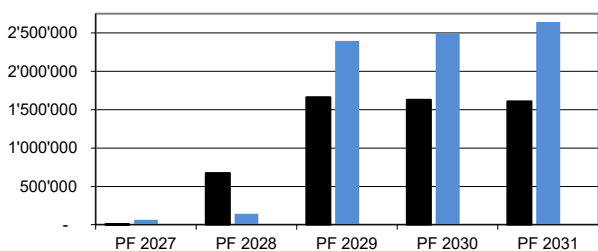
Investissements bruts réalisés et/ou planifiés (sans Givisiez)

■ Gibloux ■ Marly ■ Pérolles ■ Sarine Ouest



Prévisions charges nouveaux investissements

■ Charges d'intérêts ■ Amortissements



Commentaire:

S'agissant du graphique des frais financiers, le taux d'intérêt appliqué notamment pour d'éventuels renouvellement d'emprunts qui arriveront à échéance durant la période de planification est de 2 %.

Pour l'année 2027, les frais financiers sont principalement influencés par la finalisation des travaux d'assainissement / transformation du CO de Marly en 2026 ainsi que dès la rentrée scolaire en 20285 - 2029, par la mise en service du CO de Givisiez.

Synthèse des charges par nature de l'Association

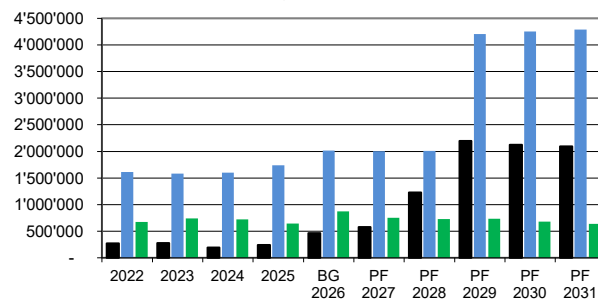
BG 2026

■ Ecoles de l'Association
■ Ville de Fribourg
■ Frais payés à d'autres écoles
■ OSP
■ Frais administratifs



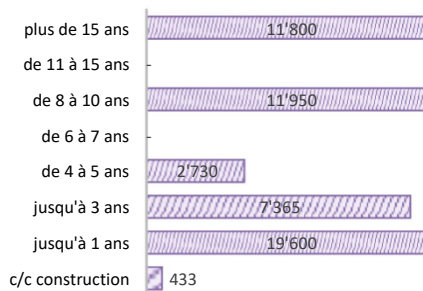
Frais financiers

■ Intérêts des dettes ■ Amortissements bâtiments
■ Amortissement mobilier / informatique



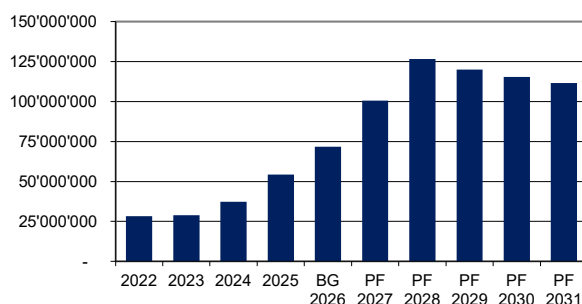
Emprunts selon durée de l'échéance résiduelle en kCHF

état 12.2025



Evolution de l'endettement en CHF (au 31.12.)

limite d'endettement selon art. 39 al. 1 statuts 150 mio



ECOLE DE L'ASSOCIATION

						Période de planification							
Aperçu des charges par nature sans Givisiez		Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Comptes 2025	Budget 2026	2027	2028	2029	2030	2031	Remarques	
Fonctionnement	Nbre d'élèves physiques	1'948	1'951	1'951	1'920	1'923	1'950	1'945	1'935	1'915	1'930	sans élèves hors cercle & 10e linguistique	
	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification												
	Charges de personnel	15'158'666	15'836'792	16'569'966	16'816'121	16'896'610	17'607'100	17'555'300	17'965'600	18'610'400	19'374'800		
	Charges salariales des enseignants	○ 12'823'077	13'453'689	14'214'384	14'474'826	14'658'120	15'335'000	15'215'000	15'520'000	16'018'000	16'588'000	2022, réforme CPPEF	
	Autres charges du personnel	○ 2'335'589	2'383'104	2'355'582	2'341'294	2'238'490	2'272'100	2'340'300	2'445'600	2'592'400	2'786'800	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)	
	Enseignement et Formation	2'926'749	3'159'296	3'243'859	3'306'679	3'360'261	3'444'750	3'460'150	3'476'150	3'461'000	3'494'850		
	Administration scolaire		180'634	154'493	186'407	193'749	208'900	219'300	219'300	219'300	219'300		
	Frais de location		241'393	357'940	370'573	370'960	380'420	404'650	401'050	401'050	406'900	412'750	natation dès 08.2020, COGI / COSO et 08.2022, COPE / COMA
	Frais de transport		1'250'371	1'229'769	1'231'302	1'264'739	1'211'200	1'230'800	1'254'800	1'267'800	1'274'800	1'293'800	
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement		717'636	777'692	808'213	796'195	896'781	915'000	913'000	915'000	898'000	903'000	
	Manifestations culturelles et semaines thématiques		536'715	639'402	647'364	681'036	662'960	675'000	672'000	673'000	662'000	666'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)	3'843'090	4'020'810	4'016'855	3'915'590	4'908'692	4'666'300	4'669'000	4'700'700	4'707'600	4'750'700		
	Frais financiers	2'554'671	2'598'853	2'509'052	2'618'818	3'352'142	3'330'800	3'307'000	3'311'700	3'275'600	3'290'700	dès 2026/2027 frais financiers (assainissement / transf. COMA)	
	Intérêts et frais bancaire	c	269'600	275'100	189'500	238'600	466'000	578'400	570'800	555'900	533'300	553'000	
	Amortissements bâtiments	c	1'609'913	1'583'469	1'598'559	1'736'376	2'016'600	2'001'540	2'009'540	2'019'540	2'062'950	2'099'440	
	Amortissements matériel, mobilier et informatique	c	675'158	740'283	720'993	643'842	869'542	750'860	726'660	736'260	679'350	638'260	
	Autres frais des infrastructures	1'288'420	1'421'957	1'507'803	1'296'772	1'556'550	1'335'500	1'362'000	1'389'000	1'432'000	1'460'000		
	Frais de chauffage et électricité	c ○	534'445	603'581	583'404	494'306	499'500	505'000	515'000	525'000	535'000	546'000	
	Entretien et rénovation des bâtiments	c ○	753'974	818'376	924'399	802'467	1'057'050	830'500	847'000	864'000	897'000	914'000	
	Apurements charges	○	1'584'500	-	-	-	-3'893	-	-	-	-	-	
	TOTAL DES CHARGES		23'513'006	23'016'898	23'830'680	24'038'390	25'161'670	25'718'150	25'684'450	26'142'450	26'779'000	27'620'350	
	Produits par nature y compris produits induits												
	Revenus des infrastructures	c ○	111'253	120'149	143'962	150'821	122'430	129'800	129'800	129'800	129'800	129'800	
Ecolage facturé à la Ville		1'132'668	1'058'264	1'336'353	1'244'742	1'272'000	1'356'000	1'293'300	1'485'000	1'371'600	1'412'100	2022, réforme CPPEF	
Ecolage et taxes facturées aux élèves		394'368	427'960	480'869	441'200	441'200	446'000	444'000	441'000	433'000	440'000		
Recettes diverses		324'061	360'814	200'592	180'417	110'230	120'500	120'500	120'500	120'500	120'500		
Apurements produits	○	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	-	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS		2'089'950	2'094'787	2'289'375	2'153'831	2'073'460	2'179'900	2'115'200	2'303'900	2'182'500	2'102'400		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES		21'423'055	20'922'111	21'541'305	21'884'559	23'088'210	23'538'250	23'569'250	23'838'550	24'596'500	25'517'950		
Investissements	Investissements												
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés		1'179'045	4'176'997	11'023'279	5'558'816	5'578'000	1'040'000	398'000	800'000	1'598'000	1'130'000	
	Subventions et/ou participations		-	-368'192	-108'048	-500'000	-	-	-	-500'000	-550'000	-	
	Total des investissements nets		1'179'045	3'808'805	10'915'231	5'058'816	5'578'000	1'040'000	398'000	300'000	1'048'000	1'130'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements												
	Amortissements						63'500	144'600	210'000	311'100	453'800		dès 2027 frais financiers (assainissement / transformation COMA)
	Charges d'intérêts						6'400	16'800	23'900	37'300	66'000		
Charges induites (+) Produits induits (-)						-	-	-	-	-			
Total revenus et charges induits						69'900	161'400	233'900	348'400	519'800			

○=> apurements / c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	3.48%	4.96%	3.54%	0.87%	4.69%	2.20%	-0.13%	1.78%	2.43%	3.14%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	33.93%	0.25%	9.89%	-6.27%	-3.97%	5.47%	-3.15%	9.49%	-5.58%	2.31%	

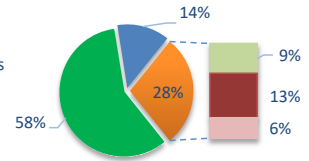
Ecoles de l'Association

Aperçu des charges par nature

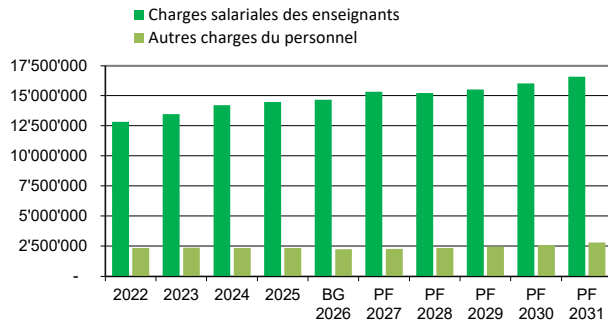
Charges par nature des écoles de l'Association

Budget 2026

- Charges salariales des enseignants
- Enseignement et Formation
- Autres charges du personnel
- Frais financiers
- Autres frais des infrastructures

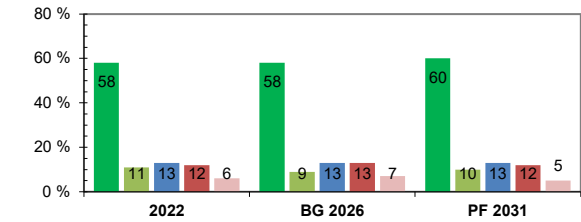


Ecoles de l'Association - charges de personnel



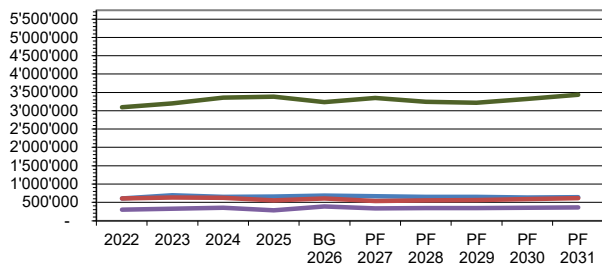
Ecoles de l'Association - charges par nature parts en %

- Charges salariales des enseignants
- Enseignement et Formation
- Autres charges du personnel
- Frais financiers
- Autres frais des infrastructures



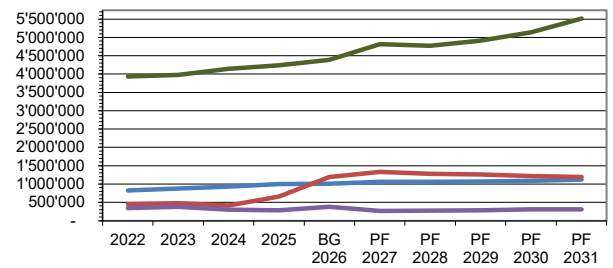
CO du Gibloux - charges par nature

- Charges de personnel
- Enseignement et Formation
- Frais financiers
- Autres frais des infrastructures



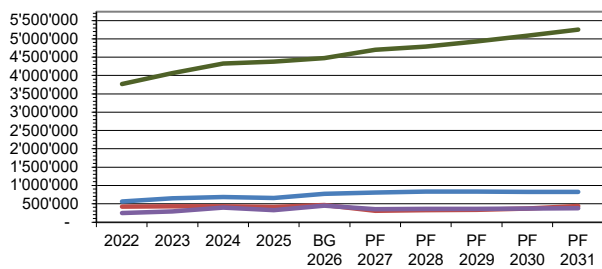
CO de Marly - charges par nature

- Charges de personnel
- Enseignement et Formation
- Frais financiers
- Autres frais des infrastructures



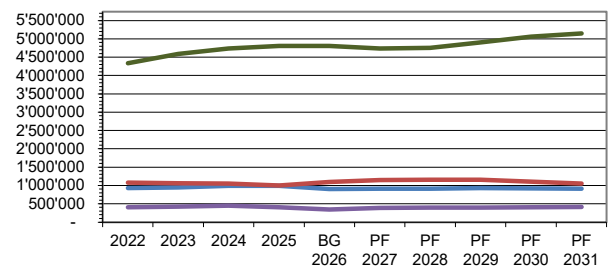
CO de Pérolles - charges par nature

- Charges de personnel
- Enseignement et Formation
- Frais financiers
- Autres frais des infrastructures



CO de Sarine Ouest - charges par nature

- Charges de personnel
- Enseignement et Formation
- Frais financiers
- Autres frais des infrastructures



Commentaire:

Le nouveau plan de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat est applicable dès le 1er janvier 2022.

- CO DU GIBLOUX -

						Période de planification					Remarques	
	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Comptes 2025	Budget 2026	2027	2028	2029	2030	2031		
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification	428	425	422	410	398	395	380	375	365	365	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel	3'101'865	3'197'034	3'355'244	3'382'273	3'230'810	3'347'100	3'241'200	3'216'600	3'323'200	3'439'300	
	Charges salariales des enseignants	○ 2'601'244	2'676'244	2'849'865	2'888'843	2'734'200	2'843'000	2'722'000	2'674'000	2'748'000	2'821'000	
	Autres charges du personnel	○ 500'622	520'789	505'379	493'429	496'610	504'100	519'200	542'600	575'200	618'300	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)
	Enseignement et Formation	607'891	695'966	649'626	660'669	679'974	669'400	651'800	645'800	634'800	635'800	
	Administration scolaire		38'214	37'233	45'142	57'558	51'800	50'000	50'000	50'000	50'000	dès 2021, subventionnement cantines scolaires
	Frais de location		26'263	26'100	26'400	35'000	34'920	28'800	25'200	25'200	25'200	dès la rentrée 08.2020, hres de natation
	Frais de transport		263'402	260'164	263'301	259'028	263'100	262'600	260'600	258'600	257'600	fin trspts scolaire 08.2020, dès 08.2021 courses piscine
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement		162'804	235'737	189'989	174'372	186'184	185'000	178'000	176'000	171'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat
	Manifestations culturelles et semaines thématiques		117'208	136'733	124'794	134'710	143'970	143'000	138'000	136'000	132'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)	898'151	958'438	973'357	836'535	989'116	872'510	886'390	901'160	934'520	971'610	
	Frais financiers	601'083	631'064	618'268	548'538	602'216	540'813	548'390	557'160	584'520	614'610	
	Intérêts et frais bancaire	c 61'800	58'800	42'900	36'000	62'600	58'310	57'890	56'860	56'420	58'710	
	Amortissements bâtiments	c 396'487	393'653	390'252	389'666	387'500	400'600	400'600	400'600	400'600	400'600	durée résiduelle au 31.12.2025 >>> 10 ans
	Amortissements matériel, mobilier et informatique	c 142'796	178'611	185'116	122'872	152'116	81'900	89'900	99'700	127'500	155'300	
	Autres frais des infrastructures	297'069	327'374	355'088	287'996	386'900	331'700	338'000	344'000	350'000	357'000	
	Frais de chauffage et électricité	c ○ 112'652	132'943	120'973	109'001	120'600	120'000	122'000	124'000	126'000	129'000	Hypothèse autoconsomation électricité 40% avec photovoltaïques
	Entretien et rénovation des bâtiments	c ○ 184'416	194'432	234'116	178'995	266'300	211'700	216'000	220'000	224'000	228'000	
	Apurements charges	○ 328'900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)
	TOTAL DES CHARGES	4'936'808	4'851'438	4'978'227	4'879'476	4'899'900	4'889'010	4'779'390	4'763'560	4'892'520	5'046'710	
Produits par nature y compris produits induits												
Revenus des infrastructures	c ○ 25'035	21'205	30'913	39'460	31'300	29'600	29'600	29'600	29'600	29'600		
Ecologie et taxes facturées aux élèves		104'350	95'985	94'342	92'543	95'300	95'000	91'000	90'000	88'000	88'000	
Recettes diverses	○ 42'001	45'917	43'141	37'429	26'050	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000		
Apurements produits	○ 17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	-	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS	188'485	180'207	185'496	186'532	169'750	171'700	167'700	166'700	164'700	147'600		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES	4'748'323	4'671'231	4'792'732	4'692'944	4'730'150	4'717'310	4'611'690	4'596'860	4'727'820	4'899'110		
Investissements	Investissements											
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés		135'715	199'602	118'261	164'976	112'500	40'000	95'000	25'000	303'000	10'000
	Subventions et/ou participations		-	-	-43'689	-	-	-	-	-	-	-
	Total des investissements nets	135'715	199'602	74'573	164'976	112'500	40'000	95'000	25'000	303'000	10'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements											
	Amortissements						5'000	21'900	36'900	77'900	117'000	
Charges d'intérêts						400	1'800	3'000	6'200	9'400		
Charges induites (+) Produits induits (-)						-	-	-	-	-		
Total revenus et charges induits						5'400	23'700	39'900	84'100	126'400		

Croissance de l'excédent de charges en % 0.30% 5.68% 2.59% -2.07% 0.79% -0.27% -2.23% -0.32% 2.84% 3.25%

○=> apurements / c => charges/produits induits

- CO DE MARLY -

						Période de planification										
						2027	2028	2029	2030	2031	Remarques					
						Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Comptes 2025	Budget 2026						
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification					527	503	541	534	555	580	570	570	575	600	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel					3'938'191	3'981'970	4'145'979	4'239'327	4'388'390	4'820'300	4'770'200	4'913'700	5'137'900	5'519'200	
		Charges salariales des enseignants	○	3'325'457	3'394'959	3'574'442	3'649'336	3'866'960	4'291'000	4'225'000	4'344'000	4'534'000	4'870'000			
		Autres charges du personnel	○	612'734	587'011	571'537	589'991	521'430	529'300	545'200	569'700	603'900	649'200		dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)	
		Enseignement et Formation		830'516	872'349	925'736	995'648	1'003'939	1'056'000	1'062'850	1'065'850	1'082'700	1'122'550			
		Administration scolaire		49'182	37'031	50'122	51'097	43'600	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000		dès 2021, subventionnement cantines scolaires	
		Frais de location		147'234	203'077	202'822	198'234	205'500	217'000	222'850	222'850	228'700	234'550		salles de sport communale / dès 08.2022, hres de natation	
		Frais de transport	○	311'921	303'924	286'957	332'934	343'000	353'000	361'000	364'000	371'000	387'000			
		Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement	○	168'073	121'000	186'740	202'197	228'299	239'000	235'000	235'000	237'000	247'000		dès 08.2020, fourniture par l'Etat	
		Manifestations culturelles et semaines thématiques		154'106	207'317	199'095	211'186	183'540	192'000	189'000	189'000	191'000	199'000			
		Infrastructures (bâtiments et mobilier)		790'026	854'380	717'930	945'098	1'560'451	1'605'280	1'554'450	1'544'450	1'522'800	1'502'990			
		Frais financiers		448'965	471'041	415'935	660'443	1'186'451	1'335'280	1'278'450	1'262'450	1'218'800	1'192'990		dès 2026/2027 frais financiers (assainissement / transformation)	
		Intérêts et frais bancaire	c	28'000	42'800	15'800	90'700	205'600	327'980	322'050	311'150	291'100	286'390			
		Amortissements bâtiments	c	244'595	242'622	236'704	385'489	752'100	790'450	790'450	790'450	788'860	779'850		durée résiduelle au 31.12.2025 >>> 3e étape 7 ans	
		Amortissements matériel, mobilier et informatique	c	176'370	185'618	163'431	184'254	228'751	216'850	165'950	160'850	138'840	126'750			
		Autres frais des infrastructures		341'061	383'340	301'995	284'656	374'000	270'000	276'000	282'000	304'000	310'000			
		Frais de chauffage et électricité	c ○	179'767	207'952	165'362	160'040	142'800	145'000	148'000	151'000	154'000	157'000		dès 2024 CAD, sans les bâtiments de l'EP (commune de Marly)	
		Entretien et rénovation des bâtiments	c ○	161'294	175'387	136'633	124'616	231'200	125'000	128'000	131'000	150'000	153'000			
		Apurements charges	○	614'700	-	-	-	-	-	-	-	-	-		en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)	
		TOTAL DES CHARGES		6'173'432	5'708'699	5'789'645	6'180'073	6'952'780	7'481'580	7'387'500	7'524'000	7'743'400	8'144'740			
	Produits par nature y compris produits induits															
	Revenus des infrastructures	c ○	7'300	6'100	5'300	5'300	5'800	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000				
	Ecologie et taxes facturées aux élèves		101'827	118'429	147'606	130'439	124'400	124'000	122'000	122'000	123'000	128'000				
	Recettes diverses	○	149'157	192'053	60'125	41'731	20'980	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000		plus de fourniture d'énergie à la Commune dès 2024		
	Apurements produits	○	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	-		dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)		
	TOTAL DES PRODUITS		304'284	362'582	259'030	223'470	197'180	196'000	194'000	194'000	195'000	154'000				
	EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES		5'869'148	5'346'118	5'530'615	5'956'603	6'755'600	7'285'580	7'193'500	7'330'000	7'548'400	7'990'740				
Investissements	Investissements															
		Investissements bruts réalisés et/ou planifiés		352'886	3'614'117	10'085'331	5'302'534	3'833'000	300'000	133'000	525'000	560'000	30'000			
		Subventions et/ou participations		-	-300'000	-	-500'000	-	-	-	-500'000	-550'000	-			
		Total des investissements nets		352'886	3'314'117	10'085'331	4'802'534	3'833'000	300'000	133'000	25'000	10'000	30'000			
		Prévisions des charges nouveaux investissements														
		Amortissements							37'500	50'400	63'400	67'800	72'800		dès 2027 frais financiers (assainissement / transformation)	
	Charges d'intérêts							3'000	7'300	8'900	9'300	9'700				
	Charges induites (+) Produits induits (-)							-	-	-	-	-				
	Total revenus et charges induits							40'500	57'700	72'300	77'100	82'500				

Croissance de l'excédent de charges en % 1.26% 1.73% 3.42% 7.64% 13.31% 7.79% -1.26% 1.89% 2.96% 5.22%

○=> apurements / c => charges/produits induits

- CO DE PEROLLES -

						Période de planification										
						2027	2028	2029	2030	2031	Remarques					
						Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Comptes 2025	Budget 2026						
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification					402	418	403	418	410	420	440	430	425	425	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel					3'776'229	4'065'213	4'328'255	4'382'086	4'473'100	4'702'900	4'788'400	4'933'900	5'091'700	5'261'400	
	Charges salariales des enseignants					3'152'590	3'392'590	3'634'853	3'717'987	3'866'260	4'087'000	4'154'000	4'271'000	4'389'000	4'506'000	
	Autres charges du personnel					623'639	672'623	693'403	664'099	606'840	615'900	634'400	662'900	702'700	755'400	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)
	Enseignement et Formation					561'883	645'751	682'118	655'021	768'518	808'850	831'000	839'000	824'000	827'000	
	Administration scolaire					26'163	23'180	20'839	20'488	51'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	
	Frais de location					38'045	95'763	102'930	107'726	106'100	122'850	117'000	117'000	117'000	117'000	dès la rentrée 08.2022, hres de natation
	Frais de transport					225'724	218'100	221'152	224'469	245'800	253'000	267'000	272'000	271'000	274'000	
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement					184'881	206'946	203'381	191'106	226'838	238'000	247'000	249'000	240'000	240'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat
	Manifestations culturelles et semaines thématiques					87'069	101'762	133'816	111'233	138'780	145'000	150'000	151'000	146'000	146'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)					674'083	724'971	821'824	731'966	918'755	659'660	680'330	698'290	740'220	814'150	
	Frais financiers					424'132	433'554	425'290	409'741	467'905	309'560	323'330	334'290	369'220	436'150	
	Intérêts et frais bancaire					c 24'400	21'600	17'200	15'700	29'000	31'960	34'030	35'890	43'520	53'850	
	Amortissements bâtiments					c 240'399	229'802	234'053	217'451	200'200	101'350	109'350	119'350	164'350	199'350	Salle de sport 1992 intégralement amortie au 31.12.26
	Amortissements matériel, mobilier et informatique					c 159'333	182'153	174'037	176'590	238'705	176'250	179'950	179'050	161'350	182'950	
	Autres frais des infrastructures					249'952	291'416	396'534	322'225	450'850	350'100	357'000	364'000	371'000	378'000	
	Frais de chauffage et électricité					c ⊖ 120'912	129'076	161'339	131'979	142'400	145'000	148'000	151'000	154'000	157'000	2018 - 2022 contrat d'optimisation Energo
	Entretien et rénovation des bâtiments					c ⊖ 129'039	162'340	235'195	190'246	308'450	205'100	209'000	213'000	217'000	221'000	
	Apurements charges					⊖ 322'200	-	-	-	-3'893	-	-	-	-	-	en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)
	TOTAL DES CHARGES					5'334'395	5'435'934	5'832'198	5'769'073	6'156'480	6'171'410	6'299'730	6'471'190	6'655'920	6'902'550	
Produits par nature y compris produits induits																
Revenus des infrastructures					c ⊖ 31'946	47'188	57'645	42'550	32'000	42'300	42'300	42'300	42'300	42'300	42'300	
Ecolage facturé à la Ville					1'132'668	1'058'264	1'336'353	1'244'742	1'272'000	1'356'000	1'293'300	1'485'000	1'371'600	1'412'100	2022, réforme CPPEF, sans quartier de Pérolles dès 08.2026	
Ecolage et taxes facturées aux élèves					64'894	80'111	93'707	76'691	97'000	102'000	106'000	103'000	98'000	102'000		
Recettes diverses					⊖ 49'843	42'996	35'121	36'263	38'100	40'500	40'500	40'500	40'500	40'500		
Apurements produits					⊖ 53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	-	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS					1'332'351	1'281'558	1'575'826	1'453'246	1'492'100	1'593'800	1'535'100	1'723'800	1'605'400	1'596'900		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES					4'002'045	4'154'376	4'256'371	4'315'827	4'664'380	4'577'610	4'764'630	4'747'390	5'050'520	5'305'650		
Investissements	Investissements															
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés					75'600	181'428	593'137	54'365	746'500	630'000	70'000	225'000	725'000	363'000	
	Subventions et/ou participations															
	Total des investissements nets					75'600	181'428	593'137	54'365	746'500	630'000	70'000	225'000	725'000	363'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements															
	Amortissements										16'800	42'300	64'100	115'400	198'900	
	Charges d'intérêts										2'300	5'300	8'300	17'800	28'600	
Charges induites (+) Produits induits (-)										-	-	-	-	-		
Total revenus et charges induits										19'100	47'600	72'400	133'200	227'500		

Croissance de l'excédent de charges en % 0.53% 12.71% 2.42% 1.38% 8.07% -1.92% 4.04% -0.36% 6.31% 3.96%

⊖=> apurements / c => charges/produits induits

- CO DE SARINE OUEST -

						Période de planification												
						2027	2028	2029	2030	2031	Remarques							
						Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Comptes 2025	Budget 2026								
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification					591	605	585	558	560	555	555	560	550	540	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)		
	Charges de personnel					4'342'381	4'592'576	4'740'487	4'812'435	4'804'310	4'736'800	4'755'500	4'901'400	5'057'600	5'154'900			
		Charges salariales des enseignants					3'743'786	3'989'896	4'155'224	4'218'660	4'190'700	4'114'000	4'114'000	4'231'000	4'347'000	4'391'000		
		Autres charges du personnel					598'595	602'680	585'263	593'775	613'610	622'800	641'500	670'400	710'600	763'900	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)	
		Enseignement et Formation					926'458	945'229	986'378	995'343	907'830	910'500	914'500	925'500	919'500	909'500		
		Administration scolaire					67'075	57'049	70'304	64'606	62'500	64'300	64'300	64'300	64'300	64'300	dès 2021, subventionnement cantines scolaires	
		Frais de location					29'851	33'000	38'422	30'000	33'900	36'000	36'000	36'000	36'000	36'000	dès la rentrée 08.2020, hrs de natation	
		Frais de transport					449'324	447'582	459'892	448'308	359'300	362'200	366'200	373'200	376'200	375'200	dès 2018 TS 100% communes	
		Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement					201'877	214'010	228'102	228'520	255'460	253'000	253'000	255'000	250'000	245'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat	
		Manifestations culturelles et semaines thématiques					178'332	193'589	189'659	223'908	196'670	195'000	195'000	197'000	193'000	189'000		
		Infrastructures (bâtiments et mobilier)					1'480'830	1'483'021	1'503'745	1'401'991	1'440'370	1'528'850	1'547'830	1'556'800	1'510'060	1'461'950		
		Frais financiers					1'080'492	1'063'194	1'049'559	1'000'096	1'095'570	1'145'150	1'156'830	1'157'800	1'103'060	1'046'950		
			Intérêts et frais bancaire					c 155'400	151'900	113'600	96'200	168'800	160'150	156'830	152'000	142'260	154'050	
			Amortissements bâtiments					c 728'433	717'392	737'550	743'770	676'800	709'140	709'140	709'140	709'140	719'640	durée résiduelle au 31.12.2025 >>> 16 ans
			Amortissements matériel, mobilier et informatique					c 196'659	193'902	198'409	160'126	249'970	275'860	290'860	296'660	251'660	173'260	
		Autres frais des infrastructures					400'339	419'827	454'185	401'895	344'800	383'700	391'000	399'000	407'000	415'000		
			Frais de chauffage et électricité					c 121'114	133'610	135'730	93'285	93'700	95'000	97'000	99'000	101'000	103'000	Hypothèse autoconsommation électricité 40% avec photovoltaïques
			Entretien et rénovation des bâtiments					c 279'225	286'216	318'455	308'610	251'100	288'700	294'000	300'000	306'000	312'000	
			Apurements charges					○ 318'700	-	-	-	-	-	-	-	-	-	en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)
		TOTAL DES CHARGES					7'068'370	7'020'826	7'230'610	7'209'768	7'152'510	7'176'150	7'217'830	7'383'700	7'487'160	7'526'350		
	Produits par nature y compris produits induits																	
		Revenus des infrastructures					c 46'972	45'657	50'104	63'511	53'330	51'900	51'900	51'900	51'900	51'900		
		Ecolage et taxes facturées aux élèves					123'298	133'436	145'214	150'579	124'500	125'000	125'000	126'000	124'000	122'000		
		Recettes diverses					○ 83'061	79'848	62'205	64'994	25'100	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000		
		Apurements produits					○ 11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	-	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
	TOTAL DES PRODUITS					264'830	270'440	269'023	290'583	214'430	218'400	218'400	219'400	217'400	203'900			
	EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES					6'803'540	6'750'386	6'961'587	6'919'185	6'938'080	6'957'750	6'999'430	7'164'300	7'269'760	7'322'450			
Investissements	Investissements																	
		Investissements bruts réalisés et/ou planifiés					614'844	181'851	226'550	36'941	886'000	70'000	100'000	25'000	10'000	727'000		
		Subventions et/ou participations						-68'192	-64'360									
		Total des investissements nets					614'844	113'658	162'190	36'941	886'000	70'000	100'000	25'000	10'000	727'000		
		Prévisions des charges nouveaux investissements																
			Amortissements										4'200	30'000	45'600	50'000	65'100	
		Charges d'intérêts										700	2'400	3'700	4'000	18'300		
		Charges induites (+) Produits induits (-)										-	-	-	-	-		
	Total revenus et charges induits										4'900	32'400	49'300	54'000	83'400			

Croissance de l'excédent de charges en % 2.24% 4.09% 3.12% -0.61% 0.27% 0.28% 0.60% 2.35% 1.47% 0.57%

○=> apurements c => charges/produits induits

Répartition des charges

Communes	Population légale au 31.12.2024	Indice IPF Ressources 2026	Population pondérée	PF 2031 (sans préciput)	Taux de répartition	Préciput Gibloux	Préciput Marly	Préciput Sarine-Ouest	Préciput Givisiez	PF 2031 (y compris préciput)	CHF par habitant
Autigny	840	82.45	69'258	395'688	0.97804	-	-	11'766	-	407'454	485
Avry	1'949	186.16	362'826	1'155'376	2.85579	-	-	34'356	-	1'189'732	610
Belfaux	3'452	81.01	279'647	1'620'254	4.00485	-	-	-	107'605	1'727'859	501
Bois-d'Amont	2'422	79.84	193'372	1'133'480	2.80167	-	37'399	-	-	1'170'879	483
La Brillaz	2'208	85.76	189'358	1'048'673	2.59205	-	-	31'183	-	1'079'856	489
Chénens	886	81.70	72'386	416'577	1.02967	-	-	12'387	-	428'964	484
Corminboeuf	3'029	128.06	387'894	1'589'012	3.92763	-	-	-	105'531	1'694'543	559
Cottens	1'529	84.38	129'017	723'711	1.78883	-	-	21'520	-	745'231	487
Ferpicioz	248	132.27	32'803	131'326	0.32460	-	4'333	-	-	135'659	547
Gibloux	8'393	91.18	765'274	4'039'596	9.98484	87'165	-	-	-	4'126'761	492
Givisiez	3'433	122.45	420'371	1'778'342	4.39560	-	-	-	118'104	1'896'446	552
Granges-Paccot	3'983	139.59	555'987	2'143'391	5.29791	-	-	-	-	2'143'391	538
Grolley-Ponthaux*	2'880	80.36	231'437	1'349'578	3.33581	-	-	-	89'629	1'439'207	500
Hauterive	2'694	89.08	239'982	1'289'995	3.18853	27'835	-	-	-	1'317'830	489
Marly	9'242	92.18	851'928	4'459'074	11.02168	-	147'129	-	-	4'606'203	498
Matran	1'853	114.24	211'687	942'020	2.32843	-	-	28'012	-	970'032	523
Le Mouret	3'354	81.63	273'787	1'576'697	3.89719	-	52'023	-	-	1'628'720	486
Neyruz	2'869	93.83	269'198	1'389'790	3.43520	-	-	41'328	-	1'431'118	499
Pierrafortscha	150	165.98	24'897	85'367	0.21101	-	2'817	-	-	88'184	588
Prez	2'465	81.52	200'947	1'158'465	2.86343	-	-	34'448	-	1'192'913	484
La Sonnaz	1'458	88.18	128'566	696'609	1.72184	-	-	-	46'264	742'873	510
Treyvaux	1'642	77.14	126'664	763'240	1.88653	-	25'183	-	-	788'423	480
Villars-sur-Glâne	12'507	160.05	2'001'745	7'030'853	17.37845	-	-	-	-	7'030'853	562
Villarsel-sur-Marly	69	98.82	6'819	33'828	0.08361	-	1'116	-	-	34'944	506
Courtepin	5'114	82.21	420'422	2'407'548	5.95084	-	-	-	159'892	2'567'440	502
Misery-Courtion	2'404	70.54	169'578	1'098'810	2.71597	-	-	-	72'975	1'171'785	487
Total	81'073		8'615'848	40'457'300	100.00000	115'000	270'000	215'000	700'000	41'757'300	515

BG 2026 (y compris préciput)	CHF par habitant
338'727	403
989'056	507
1'343'046	389
970'353	401
897'714	407
356'609	402
1'317'150	435
619'529	405
112'426	453
3'429'605	409
1'474'088	429
1'776'680	446
1'118'680	388
1'095'202	407
3'817'339	413
806'413	435
1'349'783	402
1'189'726	415
73'082	487
991'700	402
577'427	396
653'398	398
5'827'951	466
28'960	420
1'995'641	390
910'815	379
34'061'100	420

Part à l'endettement projeté au 31.12.2031	Dettes par habitant (31.12.2031) habitants 24	Engagements hors BILAN au 31.12.2025	Dettes par habitant (31.12.2025) habitants 24
1'072'419	1'277	532'889	634
3'116'592	1'599	1'560'934	801
4'551'625	1'319	2'181'544	632
3'148'701	1'300	1'529'880	632
2'901'053	1'314	1'413'363	640
1'126'855	1'272	560'520	633
4'367'842	1'442	2'149'158	710
2'023'663	1'324	974'872	638
373'663	1'507	176'058	710
10'987'438	1'309	5'426'648	647
4'832'026	1'408	2'401'832	700
5'801'945	1'457	2'840'955	713
3'806'593	1'322	1'815'897	631
3'614'027	1'342	1'735'148	644
12'143'892	1'314	5'989'839	648
2'537'434	1'369	1'272'513	687
4'388'977	1'309	2'122'469	633
3'918'519	1'366	1'878'880	655
236'875	1'579	115'402	769
3'287'201	1'334	1'563'459	634
1'909'276	1'310	939'488	644
2'071'695	1'262	1'025'764	625
19'507'717	1'560	9'288'367	743
97'991	1'420	45'551	660
6'708'759	1'312	3'233'266	632
3'035'224	1'263	1'481'435	616
111'568'000	1'376	54'256'131	669

* Fusion Grolley - Ponthaux au 1.1.2025